



BILAN SIMPLIFIÉ

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

[Signature]

Désignation de l'entreprise		SASU 2JM-SYSTEM		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		6 Allée des Marronniers 25200 GRAND-CHARMONT			
SIRET		8 4 2 2 3 1 2 6 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31.12.2024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010		012	
		Autres* 014		016	
	Immobilisations corporelles* 028			030	
	Immobilisations financières* (1) 040			042	
	Total I (5)	044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* 050		052	
		Marchandises* 060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes 064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* 068		070	
		Autres* (3) 072		074	
		Valeurs mobilières de placement 080		082	
		Disponibilités 084		086	
		Charges constatées d'avance* 092		094	
	Total II	096		098	
	Total général (I + II)	110		112	
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel* 120				
	Écarts de réévaluation 124				
	Réserve légale 126				
	Réserves réglementées* 130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131				
	Report à nouveau 134			5 961	
	Résultat de l'exercice 136			(5 961)	
	Subventions d'investissement 137				
	Provisions réglementées 140				
	Total I	142		0	
Provisions pour risques et charges 154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164				
	Fournisseurs et comptes rattachés* 166				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169				
	Comptes courants d'associés 173				
	Autres dettes 175				
	Produits constatés d'avance 174				
	Total III	176			
Total général (I + II + III)	180		0		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195		
	(2) Dont créances à plus d'un an 197				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182		
			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184		3 933

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU 2JM-SYSTEM		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR 018	Exercice N clos le 31.12.2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	biens services**	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
				217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	1	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	2 835
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	846
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255	254	1 366
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259	260	17
Total des charges d'exploitation (II)				264	5 064	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(5 063)	
Produits financiers (III)	280	116	Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)				290	3 933	
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	300	4 947	
	{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348			
Impôts sur les bénéfices*				306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(5 961)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	5 961	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991	Investissements et souscription outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	BUD (art. 44. susedecies)	992				
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière*				356		
Déficits antérieurs reportables :*				2 498	360	
dont imputés sur le résultat :						
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	372	
					5 961	
					5 961	

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 526	442		444	2 526	446						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460	7 408	462		464	7 408	466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
	Immobilisations financières	480		482		484		486						
	TOTAL	490	9 934	492		494	9 934	496						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	495		497		498		499						
	Autres	500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 316	532		534	597	536	1 913					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550	2 305	552		554	770	556	3 075					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL	570	3 621	572		574	1 367	576	4 988						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
	Etabli plateau bois	DEBROUSSAILLEUSE TRO TAILLE HAIE BATTERIE	PARTNER FB-482-JS BR											
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values									
					Court terme*	Long terme								
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1	695	506	189	200	11									
2	1 441	1 123	318	300	(18)									
3	390	284	106	100	(6)									
4	7 408	3 074	4 334	3 333	(1 001)									
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	9 934	580	4 987	582	4 947	584	3 933	586	(1 014)	581	587	589	
		Plus-values taxables à 19 % ①		579		Régularisations		590		583		594	595	
		TOTAL						596		(1 014)	585	597	599	

© 2024 INFORCE s.r.l.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 2JM-SYSTEM</u>							Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur comptes clients	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT				
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres immobilisations incorporelles	700		705			2		
Terrains	710		715			3		
Constructions	720		725			4		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			5		
Inst. générales agencements amén. div.	740		745			6		
Matériel de transport	750		755			7		
Autres immobilisations corporelles	760		765					
TOTAL		770	775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			2 498			
Déficits transférés de plein droit (article 209-B-2 du CGI)		982bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982ter			
Déficits imputés			983					
Déficits reportables			984			2 498		
Déficits de l'exercice			860			5 961		
Total des déficits restant à reporter			870			8 459		
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325		381		
		dont cotisations facultatives Madelin						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380		
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374	787	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	557	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.